



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Septembre 2014

Roland Seiler : « Le marché suisse de l'électricité est pervers » – à cause de la RPC

Quand les groupes producteurs de courant gèlent des projets écologiquement judicieux de grandes centrales pour miser sur de petites installations à cause de la RPC (rétribution à prix coûtant du courant injecté), le « marché de l'électricité est pervers » : le président central Roland Seiler n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a justifié la résolution en faveur d'une nouvelle politique de RPC lors de l'AD de la FSP.

« Les bons exemples existent », a déclaré le président central de la FSP, Roland Seiler. Comme la centrale hydraulique de Rheinfelden. Energiedienst AG a investi près de 400 millions d'euros pour construire une nouvelle centrale fluviale 130 mètres au-dessus de l'ancienne, faisant ainsi d'une pierre deux coups. La nouvelle installation a un rendement quatre fois supérieur et satisfait aux exigences écologiques. Environ 10 millions d'euros, c'est-à-dire à peu près 2,5 pour cent du prix de la construction, ont été dépensés en mesures de compensation écologique. Entre autres pour le cours d'eau de contournement qui remplace l'ancien canal d'amenée.

Malheureusement, d'autres projets judicieux sont repoussés, comme l'a montré Seiler. L'entreprise grisonne Repower AG gèle le chan-

tier de sa méga-centrale de pompage-turbinage sur le Lago Bianco et Bernische Kraftwerk AG renonce à l'extension de la centrale du Grimsel. Grisons et Ber-



Les Romands du bureau directeur, de gauche à droite : Maxime Prevedello, Laurent Giroud (démissionnaire lors de l'AD) et Charles Kull.

nois justifient leur décision par l'effondrement des prix du courant.

Du fait des incitations à se réorienter vers le courant vert dans le cadre du tournant énergétique, il y a actuellement un excédent de courant en Europe !

La Suisse a besoin d'une nouvelle politique de RPC

En Suisse, la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) crée des incitations totalement erronées. Seiler : « Si la classe politique ne réagit pas, cette évolution perverse conduira à la construction de microcentrales sur les derniers cours d'eau dignes

de protection, donc à leur dévastation. » C'est pourquoi l'assemblée des délégués a adopté à l'unanimité la résolution « Le tournant énergétique nécessite un tournant de la RPC ». Elle est l'expression du soutien de la FSP au principe de développement des gran-

des centrales hydrauliques et de pompage-turbinage prévu dans le cadre du tournant énergétique. Mais pour éviter qu'un nombre encore plus important de petites centrales ne détruise des cours d'eaux méritant d'être protégés, un ajustement rapide des bases de la RPC est nécessaire.

Deux nouvelles têtes

Laurent Giroud, de La Chaux-de-Fonds, a démissionné de son poste de membre du bureau directeur à l'assemblée des délégués de Neuchâtel. Le président central Roland Seiler l'a remercié pour ses huit ans d'activité au sein du bureau, et en particulier pour son engagement dans le dossier du Doubs – « qui lui tenait et lui tient tou-

jours très à cœur ». Pour remplacer Laurent Giroud, nommé membre d'honneur, et André Blanc, décédé, les délégués ont élu deux nouveaux membres au bureau directeur :

- Stefan Wenger, de Naters, ingénieur électricien, président de la fédération cantonale du Valais,
- Thomas Schläppi, de Berne, biologiste, qui participe déjà au projet « Les pêcheurs font école ».



Nouvellement élus au bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche : Thomas Schläppi (à gauche) et Stefan

Le 111er Club vaut de l'or

Lors de l'AD, la rétrospective et les perspectives ont apporté des informations sur d'autres sujets. Roland Seiler a indiqué que de nombreux projets ne pouvaient être réalisés que parce que la FSP peut compter sur le soutien du 111er Club. Il a remercié l'association présidée par Hansjörg Dietiker et déclaré : « Le 111er Club vaut de l'or pour la FSP. » C'est avec intérêt que les délégués ont suivi les explications de Timon Bucher concernant Hooked – la première société de pêche virtuelle, née dans le giron de la fédération bernoise.

Kurt Bischof

Protection des eaux : la balle est désormais dans le camp des fédérations cantonales

Evoquant la loi sur la protection des eaux, un Roland Seiler réjouit a déclaré « Le Conseil des Etats ne nous a pas déçus ». Durant la session d'été, il a en effet rejeté un assouplissement de la loi sur la protection des eaux par 35 voix contre 6. La commission chargée de l'examen préalable avait expressément indiqué qu'elle ne souhaitait pas mettre en danger le compromis qui avait autrefois permis aux pêcheurs de retirer leur initiative « Eaux vivantes ». Ce résultat récompense l'engagement intensif de la FSP ces dernières années. Seiler a indiqué

lors de l'AD : « Un lobbying intensif au Parlement, un entretien avec la Conseillère fédérale Doris Leuthard et un passage devant la commission du Conseil des Etats nous ont permis de repousser l'attaque de la fédération paysanne au niveau fédéral. »

Toutefois, il est important d'observer de près la suite des événements. Et surtout, c'est désormais aux fédérations cantonales d'intervenir. Seiler s'est adressé directement à leurs présidents et les a invités à agir : « Vous devez à présent faire pression dans vos cantons pour que les mesu-

res nécessaires soient prises afin de délimiter les espaces prescrits réservés aux cours d'eau, de renaturer les rivières bétonnées, d'éliminer les obstacles pénibles à la migration des poissons, d'assainir les régimes d'éclusées dangereux et de restaurer une dynamique de charriage proche de son état naturel. » Il a précisé qu'il était important que les fédérations cantonales se renseignent auprès des conseillers d'Etat et des services administratifs compétents sur l'avancement des travaux et demandent à consulter les planifications. Bi

Doubs : une pétition de la FSP demande à Leuthard et Royal d'agir

La situation catastrophique de la rivière du Doubs, à la frontière franco-suisse, a occupé une place centrale à l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche FSP à Neuchâtel. Les délégués ont approuvé une pétition aux ministres de l'Environnement Doris Leuthard et Ségolène Royal, afin que des actions soient enfin entreprises.

Les exposés de Laurent Giroud et Patrice Malavaux ont montré toute l'ampleur du drame du Doubs lors de l'AD de Neuchâtel. Giroud a géré, avec beaucoup d'engagement, le dossier du Doubs au sein du bureau de la FSP ces dernières années, et Malavaux est le « Gardien du Doubs » de l'association « La Franco-Suisse ».

La FSP a fait beaucoup

La FSP a martelé de nombreuses fois que le paysage fluvial du Doubs, d'apparence charmante, est en train périr et que le dernier recensement n'a dénombré que 52 exemplaires de roi

du Doubs, un poisson unique. « Pour attirer l'attention politique et publique sur cette situation dramatique, la FSP a élu le roi du Doubs poisson de l'année 2013 », a déclaré Giroud. Cette sonnette d'alarme a été l'une des raisons clés de l'adoption, en décembre 2013, par la Convention de Berne du Conseil de l'Europe, d'un train de mesures complet à la suite d'une plainte déposée conjointement avec le WWF et Pro Natura : améliorer la libre circulation des poissons dans la rivière, supprimer l'ancien barrage, assainir l'exploitation par écluses des centrales hydrauliques, moderniser les

stations d'épuration et réduire la pollution agricole due au lisier.

S'il vous plaît, agissez enfin

« Le train de mesures est très bon. Mais à présent, il doit enfin se passer quelque chose », a déclaré Laurent Giroud aux délégués, qui étaient bien de son avis. Ils ont donc approuvé une pétition destinée aux ministres de l'Environnement suisse et française, Doris Leuthard et Ségolène Royal, en les priant de mettre en œuvre les mesures au plus vite.

Kurt Bischof

Si ce selfie du Conseil fédéral n'incite pas à l'action...

La nouvelle n'a échappé à personne en Suisse au début du mois de juillet : le Conseil fédéral s'est laissé gagner par la selfie-mania. Eh oui, les membres du gouvernement aussi ont plaisir à dégainer leur smartphone. L'un d'entre eux le tient en l'air, tous se serrent les uns contre les autres, disent « cheese » et quelques instants plus tard, la photo est sur le portable



Le selfie du Conseil fédéral, pris lors de son excursion dans le décor fluvial du Doubs.

et, de là, sur le net. C'est exactement ce qu'a fait notre Conseil fédéral, faisant

les gros titres dans toute la Suisse. Dans toute la Suisse ? Non, en fait dans le monde entier. Si, vraiment, dans le monde entier. Le gouvernement suisse a été le premier de la planète à faire son autoportrait. L'événement s'est produit lors de l'excursion annuelle du Conseil fédéral dans le décor du Doubs. Chouette ! Consacrons un instant à la question, es-

sentielle du point de vue de la politique de l'Etat, du pourquoi : la capacité d'innovation de notre pays pourrait être la réponse. Après tout, la Suisse figure toujours parmi les premiers dans les classements internationaux sur la capacité d'innovation des économies nationales. Si, si c'est vrai, et dit sans aucune ironie. Peut-être le gouvernement voulait-il simplement dire : « Eh, le monde ! Une fois de plus, nous avons été les premiers à avoir une idée – celle du selfie gouvernemental ». Ou peut-être que cet acte pionnier est une question d'égo. Peut-être notre vaillant Conseil fédéral a-t-il voulu montrer à la presse mondiale que l'attention publique peut aussi se porter sur d'autres que Merkel, Poutine, Obama, Cameron et Cie. Ou peut-être – autre explication possible – que c'était en fait une idée spontanée du ministre de la Santé qui a vu là un moyen de faire

grimper les taux d'hormone du bonheur de ses confrères et de toute la population sans passer par un plan de prévention coûteux. Difficile de faire plus économique ! Bon, bien sûr, il y aurait aussi un autre motif. Ou du moins une hypothèse. Le président de la Confédération a le privilège d'emmener ses collègues dans son canton d'origine. Et où peut-on bien aller dans le canton de Neuchâtel ?

Sur les rives idylliques du Doubs, évidemment. Nous autres pêcheuses et pêcheurs savons bien sûr que le Doubs n'est beau qu'en apparence et que les poissons, la rivière et ses abords vont mal. Didier Burkhalter aussi le sait... Il se pourrait que le Conseil fédéral ait voulu attirer l'attention sur lui avec son selfie pour que pas un chat n'y regarde de plus près et ne découvre les poissons malades ou mourants en bas dans le Doubs. Sans

quoi les médias présents se seraient rués sur les poissons ou le Conseil fédéral aurait réalisé qu'il lui reste pas mal à faire.

Bon, comme on l'a laissé entendre, c'est une méchante rumeur, une théorie subversive. Et comme c'est l'été et que tout le monde est de bonne humeur, nous n'ajoutons pas foi à cette rumeur. Mais nous, les pêcheurs, misons sur le fait que le Conseil fédéral agira enfin après les vacances, avec détermination, et mettra en œuvre les mesures de la Convention de Berne. Peut-être est-ce pour cela que la conseillère fédérale compétente, Doris Leuthard, s'est glissée au centre de la photo – pour être bien placée pour intervenir de toutes ses forces sur le Doubs. Si ce n'est pas le cas, la FSP enverra un « selfie » de poissons morts au Conseil fédéral !

Bi.

Entretien annuel de la fédération de pêche avec l'OFEV

Une fois par an, des délégations de la Fédération Suisse de Pêche et de l'Office fédéral de l'environnement se rencontrent pour échanger des idées. La réunion sert d'une part à s'informer mutuellement et d'autre part à discuter ouvertement des questions matérielles, y compris des divergences. La fédération de pêche apprécie cette rencontre annuelle qui

constitue une plateforme de dialogue constructive. Cette année encore, la loi sur la protection des eaux était le thème principal parmi les différents sujets abordés.

Bi



Andreas Knutti et Franziska Schwarz de l'OFEV encadrent la délégation de la FSP composée de Philipp Sicher, Charles Kull, Roland Seiler (de gauche à droite) et Kurt Bischof (pas sur la photo).